

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 JUIN 2019**

Délibération
n° 2019.06.063.B

**Services de
téléphonie fixe et
mobile - Lot n°1
Téléphonie fixe
(abonnements et
communications) -
Avenant n°1**

LE SIX JUIN DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 mai 2019**

Secrétaire de séance : Jean-Claude COURARI

Membres présents :

Jean-François DAURE, André BONICHON, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Denis DOLIMONT, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 JUIN 2019

**DELIBERATION
N° 2019.06.063.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**SERVICES DE TELEPHONIE FIXE ET MOBILE - LOT N°1 TELEPHONIE FIXE
(ABONNEMENTS ET COMMUNICATIONS) - AVENANT N°1**

Par délibération n°79 B du 7 juillet 2016, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une consultation relative aux services de téléphonie fixe et mobile en groupement de commandes avec la ville d'Angoulême et son Centre communal d'action sociale (CCAS).

Lors de sa réunion en date du 29 septembre 2016, la Commission d'appel d'offres de GrandAngoulême, coordonnateur du groupement, a attribué le lot n°1 « Téléphonie fixe (abonnements et communications) » à la société ORANGE S.A., domiciliée Site Pichey - 23 rue Thomas Edison à Bordeaux (33731 Cedex 9).

L'évolution technologique du marché des télécommunications a fait émerger les services de télécommunication sur IP (ToIP), qui remplacent, pour les lignes nouvellement créées, les offres analogiques.

Afin de pouvoir continuer à mettre en place des nouvelles lignes téléphoniques, il est nécessaire de faire évoluer le bordereau des prix unitaires (BPU) de l'accord-cadre à bons de commandes pour intégrer ces offres ToIP.

L'avenant consécutif n'entraîne aucune modification du montant initial de l'accord-cadre, conclu initialement sans engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 à l'accord-cadre de services de téléphonie fixe et mobile - lot n°1 « Téléphonie fixe (abonnements et communications) » relatif à l'intégration des offres de téléphonie sur IP dans le bordereau des prix unitaires.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

06 août 2019

Affiché le :

06 août 2019



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

AVENANT N°1

Entre :

La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, établissement public de coopération intercommunale, sise 25 boulevard Besson Bey, 16000 ANGOULEME représentée par son Président, habilité à signer le présent marché par délibération n°63B du Bureau communautaire en date du 6 juin 2019 et par arrêté n° 92 en date du 11 juillet 2017 portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à Madame Fabienne GODICHAUD en sa qualité de vice-Présidente ;

ci-après désignée « **GrandAngoulême** »

D'une part,

ET

TITULAIRE DU MARCHE

ORANGE SA

23 rue Thomas Edison
Site Pichey
33731 BORDEAUX CEDEX 9

Numéro d'identité d'entreprise : 380 129 866 47320
Immatriculée au RCS sous le n° 380 129 866
Représentée par Franck VIALANEIX, directeur des ventes

ci-après désigné « **Le titulaire** »

D'autre part,

IMPUTATION BUDGETAIRE

6262

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 27 octobre 2016
Date de notification du marché : 03 novembre 2016
N° du marché : 16-73

MONTANT DE L'ACCORD-CADRE

Accord-cadre mono attributaire à bons de commande sur la base de prix unitaires sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

AVENANTS PRECEDENTS

Avenant tripartite de transfert partiel du contrat à « La Nef », salle de spectacles des musiques actuelles et amplifiées, sise rue Louis Pergaud, 16000 ANGOULEME.

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

L'évolution technologique du marché des télécommunications a fait émerger les services de télécommunication sur IP (ToIP), qui remplacent, pour les lignes nouvellement créées, les offres analogiques.

Afin de pouvoir continuer à mettre en place des nouvelles lignes téléphoniques, il est nécessaire de faire évoluer le bordereau des prix unitaires (BPU) de l'accord-cadre à bons de commandes pour intégrer ces offres ToIP.

Le BPU modifié figure en annexe du présent avenant. Les nouveaux prix y figurent en bleu.

NOUVEAU MONTANT DE L'ACCORD-CADRE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses de l'accord-cadre initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait à Angoulême,
En un seul exemplaire original conservé par le pouvoir adjudicateur.

Le.....

Pour le Titulaire
ORANGE SA

P/ le Président, par délégation,
La Vice-Présidente en charge de la
commande publique

Madame Fabienne GODICHAUD

AVENANT N°1 - ANNEXE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) MODIFIE

L'ensemble de ces informations peut être complété par ajout de document annexes

Désignation	Frais d'accès au service € HT	Prix unitaire mensuel € HT	% de remise par rapport à l'offre catalogue	Prix unitaire remisé mensuel € HT	Commentaires
Abonnements					
Accès primaire 15 canaux - GTR 4h	640,29 €	299,00 €	35%	194,35 €	
Accès primaire 20 canaux - GTR 4h	640,29 €	299,00 €	35%	194,35 €	
Accès primaire 30 canaux - GTR 4h	640,29 €	420,00 €	50%	210,00 €	
Accès de base - GTR 4h isolé	103,00 €	37,00 €	34%	24,42 €	
Accès de base - GTR 4h groupé (groupement > 3T0)	103,00 €	37,00 €	34%	24,42 €	prix par accès (gpt de X T0 => X * 24,42)
Ligne analogique - GTR 4h	45,83 €	22,65 €	9%	20,61 €	Contrat Professionnel Présence
Ligne analogique - GTR 8h	45,83 €	20,35 €	7%	18,93 €	Contrat Professionnel
Ligne analogique - Best Effort	45,83 €	14,97 €	0%	14,97 €	abonnement principal
Fourniture de numéros (SDA T2 ou Grpt > 3T0)	- €	0,91 €	40%	0,55 €	
Fourniture de numéros SDA (T0 isolé)	- €	0,91 €	40%	0,55 €	
Autres (à préciser ci-dessous)				- €	
Ligne analogique - GTR 48h	45,83 €	19,50 €	11%	17,36 €	Ligne Fixe Simple
site BTIP	150,00 €	20,00 €	0%	20,00 €	
canal voix BTIP	- €	13,20 €	0%	13,20 €	
				- €	
				- €	
Services					
Inscription à l'annuaire officiel	- €	- €	0%	- €	
Non-inscription à l'annuaire officiel	- €	- €	0%	- €	liste rouge
Accès au répondeur	- €	- €	0%	- €	Messagerie Vocale 3103
Indication du coût de communication	- €	1,25 €	0%	1,25 €	indication de coût en mode permanent (option de Numéris)
Non-identification permanente	- €	- €	0%	- €	secret permanent
<u>Restriction d'appel (définition à préciser)</u>					Les interdictions
Sélection Permanente d'Appels Locaux	12,64 €	0 €		0 €	sont toutes décrites
Sélection Permanente d'appels Nationaux limités	0 €	1,88 €		1,88 €	en pages 16 & 17 du
Sélection Permanente d'Appels Nationaux	0 €	1,88 €		1,88 €	fichier "Descriptif de
Sélection Permanente d'Appels Service à Valeur Ajoutée (ex Audiotel) et Sélection Permanente d'Appels Télématique	0 €	0 €	0%	0 €	Service Ligne
Sélection Permanente d'Appels Mobiles	0 €	0 €		0 €	Analogique.pdf" en annexe du mémoire technique
Autres (à préciser ci-dessous)				- €	
Service Gestion		sur devis		sur devis	dépendant du périmètre convenu ensemble
Ligne Fixe Business	45,83 €	19,90 €		19,90 €	Ligne Fixe Business
Déplacement technicien	57,50 €				Ligne Fixe Business
Installation de l'Équipement d'Accès au Service (LiveBox pro).	57,00 €				Ligne Fixe Business
GTR 4 heures ouvrables (Option)		10,00 €			Ligne Fixe Business
GTR 4h 24/7 (S1) (Option)		27,00 €			Ligne Fixe Business
Batterie box 2h max	39,90 €				Ligne Fixe Business
Batterie box 12h max	109,90 €				Ligne Fixe Business
Cordon pour convertisseur fibre	8,90 €				Ligne Fixe Business
Batterie box 2h max + cordon pour convertisseur fibre	48,90 €				Ligne Fixe Business
Batterie box 12h max + cordon pour convertisseur fibre	118,80 €				Ligne Fixe Business
Secours voix sur RTC	- €	5,00 €	0%	5,00 €	par site BTIP
GTR S1 4h 24h/24 7j/7	- €	50,00 €	0%	50,00 €	par site BTIP
Continuité d'activité	- €	12,00 €	0%	12,00 €	par numéro BTIP